

ouvera
son, dans les fours
DIS, à Montbovon,
x maigre connue
ur résister au temps
[473]

WINDSOR

érateur (des che-
cain, qui, par sa supé-
daille à l'Exposition de
infaillible pour rendre
voule naturelle. — Il

Bushwaik & Co.

croissance abondante,
n'alarne inconnue. — Ce
— Se vend en flacons et
fleurs et Parfumeurs.

édec, l'éminent baryton

me soit donné l'occasion

Royal Windsor.

ceux ans, je l'ai recom-

et en ai fait des envois à

ent fait mille compliments

l'usage.

Pillette, 10, boulevard

obtenus avec votre Royal

satisfait que je l'ai dé-

dé dans ma clientèle.

l'Échiquier, PARIS.

de la maison chaque flacon

à le dessous de

Suisse: CLERMONT.

Dépôt à BULLE chez

leur-parfumeur. [434]

IS.

confiance, demeu-
onnaissant tous les

se, se chargerait de

ur habits, linge, etc.

au bureau du journal. [472]

endre

it tricotées, tapis de

dessous de lampes,

embrasses de rideaux,

ain, avec de beaux

au bureau du jour-

[479]

de domicile.

l'honorables public

a campagne qu'il a

à dans la maison de

l'Hôtel-de-Ville à

ARTHE, cordonnier.

OUER

es de regain, sur la

ser à MM. Glasson

[474]

hypothécaires

rs de la valeur des

ndrey, notaire à Bulle,

[462]

tagnes à vendre.

Jacques, Laurent et

Charney, offrent à

orables conditions de

ropriétés situées rièr

le Gros-Liençon,

n d'habitation avec

environ 18 poses de

bois.

lement à vendre les

les Cerniettes, si-

du Motelón.

ropriétés, s'adresser

et pour traiter aux

Favre, à Bulle.

[465]

NDRE

outils de cordonnier

état et autres objets

reau du journal. [475]

erie de la Gruyère.



PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
" " 6 mois 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

LA GRUYÈRE

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.



Prix des Annonces et Réclames.

Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
S'adresser à M. Brunisholtz,
Grand'Rue N° 164.

Lettres et argent francs.

BUREAU DU JOURNAL Grand'Rue N° 295, BULLE.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler.

BULLE, le 14 Septembre 1883.

La vaccination du jeune bétail contre les attaques du charbon symptomatique (Quartier)

par M. STREBEL, vétérinaire.

Une maladie des plus meurtrières pour les jeunes bovidés, méconnue quant à sa nature et à ses causes presque jusque dans les derniers temps, c'est le quartier ou l'emphysème infectieux, appelé par les Français charbon symptomatique. Le quartier, de nature infectieuse, ne s'attaque, sauf quelques rares exceptions, qu'au jeune bétail de six à trente mois. Il est propre à certaines localités, à certaines contrées, notamment à certains pâturages; il constitue dès lors une maladie enzootique. Dans certains pâturages alpestres, ainsi que dans certaines localités, il exerce chaque année de grands ravages, tandis qu'ailleurs il n'est connu que de nom.

On peut fixer le chiffre des victimes que le quartier fait chaque année en Suisse parmi les jeunes bovidés au moins à 1000 têtes. Ce sont notamment certains pâturages dans les cantons des Grisons, de Glaris, de Berne et de Fribourg, qui constituent de véritables zones à l'emphysème infectieux. Seul le canton de Berne a perdu, dès le 1^{er} juillet 1882 jusqu'au 30 juillet 1883, donc dans l'espace d'une année, près de 400 jeunes bovidés par suite de cette maladie.

En général, les contrées réputées sujettes à l'évolution du quartier, se distinguent, soit en ce qui concerne les montagnes, soit en ce qui concerne les vallées, par un sol argileux et humide, par un sous-sol plus ou moins tendre, plus ou moins délitabile, formé en grande partie de flysch, c'est-à-dire d'un mélange de différentes espèces de chistes, de marne dure, de grès calcaire et d'un grès dur et grisâtre. Sur les terrains molassiques et calcaires, ainsi que sur d'autres terrains d'une nature rocheuse, le quartier est, d'après les observations faites, une maladie excessivement rare.

Le quartier ou l'emphysème infectieux doit sa naissance à un agent de nature spéciale et parasitaire. L'agent virulent paraît être inhérent à un sol humide, c'est-à-dire que son développement en dépend.

De même que le charbon doit son évolution à un végétal inférieur, à un champignon microscopique, de même aussi le quartier est causé par un végétal

infiniment petit. Mais les deux champignons, bien que tous deux dans l'ordre des chizomycètes (champignons qui se multiplient par scission dans l'organisme animal), diffèrent quant à leurs propriétés physiques et morbifiques très essentiellement l'un de l'autre. Tandis que le microbe du charbon présente la forme d'un bâtonnet long, grêle et immobile, le champignon provoquant le quartier forme des bâtonnets courts, épais, mesurant de 5 à 10 micro-millimètres et très mobiles. Féser, à Munich, a constaté le microbe propre au quartier il y a déjà environ 25 ans. Il avait été plus trouvé dans un pâturage des Alpes bavaroises reconnu comme dangereux pour le quartier, dans la fange qui se trouvait sous les poutrelles formant le plancher d'un chalet ainsi que dans la terre d'un endroit marécageux les bactéries du quartier. Dans un sol sec, par contre, il ne put pas trouver de bactéries. Par l'insertion sous-cutanée de la boue marécageuse renfermant les champignons courts et mobiles prise dans les pâturages où le quartier est stationnaire parmi le bétail qui y séjourne, Féser a pu obtenir sur la génisse tout le cortège des symptômes caractéristiques du quartier.

Tandis que l'injection des quantités même les plus minimes de matières charbonneuses dans le torrent circulatoire détermine, par le développement rapide des corpuscules spermes (spores) et par l'immense multiplication des champignons propres au charbon, le charbon chez tous les animaux susceptibles de contracter cette maladie, et les tue presque sans exception, l'introduction des quantités relativement assez considérables de microbes du quartier dans la masse sanguine ne provoque d'après les nombreuses expériences faites par MM. Arloing et Cornevin, professeurs à l'Ecole vétérinaire de Lyon, auxquels la science vétérinaire et l'agriculture doivent tant pour leurs belles et patientes études sur le quartier, qu'un état fébrile, fugitif, lequel, malgré sa courte durée, se caractérise par un effet particulier, c'est-à-dire par l'immunité conférée aux jeunes bovidés ainsi traités.

En plaçant l'agent virulent du quartier dans des conditions qui ne sont pas favorables à son développement, on le transforme en vaccin. Le microbe est de nature anaérobique, c'est-à-dire un organisme qui ne peut pas vivre dans l'oxygène. Si on l'introduit donc dans le sang, fluide si riche en oxygène, il ne peut pas vivre longtemps et se multiplier, circonstance qui le fait transformer en vaccin. Se basant sur ce fait, Arloing, Cornevin et Thomas injectèrent le

boubo pour l'été, c'est-à-dire comme garçon pour garder les vaches. A sept ans, on est assez grand pour cueillir des fraises; à dix, on peut être boubo. Pour peu que les récoltes fussent favorables, Rose Tonie pourrait bien épargner la valeur de quatre pièces d'or par an, en sorte que lorsque Joseph atteindrait sa seizième année, il y en aurait quarante dans le pied de bas.

Et Rose Tonie s'enflammait à cette idée. Une chose surtout lui tenait au cœur, elle voulait à tout prix que Joseph ne flottât pas. L'idée qu'un jour il devrait descendre dans la gorge, lui était insupportable. La seule vue d'un gresil lui causait une secousse involontaire. Aussi les avait-elle relégués à la grange et cachés dans un coin obscur. Il y en avait un surtout dont elle avait une peur superstitionnée; c'était le plus ancien, le gresil de famille, que son beau-père et son mari portaient l'un et l'autre quand ils furent pris par le torrent. Rose Tonie était convaincue qu'un sort y était attaché, et qu'il serait fatal à quiconque s'en servirait. Aussi lorsque les voisins, ce qui arrivait quelquefois au plus fort de la saison, quand les ouvriers étaient nombreux, venaient en emprunter un pour quelques jours, avait-elle grand soin de leur recommander de ne pas prendre le mauvais.

Mais il n'est pas facile à un habitant du vallon de Gueuroz de ne pas être flotter. C'est la grande ressource, c'est presque une nécessité. Cette nécessité toutefois n'existe que pour les pauvres, et avec ses quarante pièces d'or, Joseph y échapperait. Que ne peut-on pas avec quarante pièces d'or? On peut acheter char et cheval et devenir charretier sur la grande route du Valais, la route du Simplon, où le transit est toujours considérable; on peut apprendre un bon métier et s'établir; on

virus de l'emphysème infectieux directement dans le sang. Ils pratiquèrent, en février 1881, dans le Bas-Signy, dans le département de la Haute-Marne, réputé si dangereux pour le quartier, l'inoculation intraveineuse sur 245 jeunes bovidés. Toutes ces bêtes envoyées plus tard avec des animaux non vaccinés sur des pâturages reconnus dangereux restaient indemnes du quartier, tandis que celui-ci faisait des victimes parmi les non vaccinés.

Pour démontrer l'efficacité de l'innoculation intraveineuse, Arloing, Cornevin et Thomas firent, le 26 septembre 1881, à Chaumont, en présence de beaucoup de monde, parmi lequel il y avait beaucoup de vétérinaires, les expériences suivantes: ils inoculaient, par injection, le virus du quartier sous la peau à la face interne de la cuisse à treize bovidés qui avaient été vaccinés au mois de février, et à douze qui étaient vierges de toute vaccination. Tandis que les treize vaccinés précédemment sortaient tous indemnes de l'épreuve, à l'exception d'un seul qui avait contracté une petite tuméfaction au point d'inoculation, qui disparut vite, sur les douze qui n'avaient pas été vaccinés, neuf périrent dans les quatre jours qui suivirent l'opération, deux autres contractèrent la tuméfaction caractéristique au point d'inoculation sans en mourir; un seul se montra réfractaire.

L'inoculation intra-veineuse avait donc conféré aux inoculés une immunité de huit mois. C'était une belle démonstration de l'efficacité de la vaccination du jeune bétail. Des expériences analogues étaient faites la même année en Algérie. Là aussi les résultats étaient les mêmes.

Les 19 et 20 mai 1882, il a été vacciné, par le même procédé, par MM. Arloing et Cornevin à Seigny, Gex et St-Denis, 78 bovidés. Ces 78 animaux sont, d'après un rapport de M. le Dr Gerlier, à Ferney-Voltaire, redescendus de l'alpage sains et saufs, tandis que sur 110 animaux non inoculés préventivement, qui avaient séjourné dans les mêmes pâturages, sept ont péri du quartier, ce qui fait 6,36 pour cent.

Mais le procédé d'inoculation suivi était trop compliqué et même non sans danger, car si, pendant l'injection intra-veineuse, il entre seulement une petite quantité de virus dans le tissus cellulaire, cela engendre l'emphysème infectieux. Certes, cette méthode de vaccination n'aurait jamais trouvé des imitateurs.

(A suivre.)

peut même affirmer quelque pâturage et tenir montagne pour son compte.

Telles étaient les espérances de Rose Tonie. Dès cet instant, elle se mit à travailler avec une ardeur renouvelée de zèle et de bon courage. Elle faisait tout elle-même: elle allait chercher le bois à la forêt; elle bêchait, elle fauchait, elle fanait, elle cueillait ses cerises, elle distillait dans le vieil alambic d'un voisin, et puis, quand elle en avait fini avec les travaux de la campagne, elle filait. Sa lampe ne s'éteignait qu'à onze heures, et jusque là on entendait du sentier son rouet tourner sans relâche. Le matin, elle était debout avant l'aube, même dans les plus longs jours d'été. Jamais, pour aucun travail, si pénible fut-il, elle ne prit un ouvrier. Il est vrai que les gens du hameau, ayant pitié d'elle et touchés de son honnêteté, lui donnaient volontiers un coup de main au temps de la fenaison et de la cueillette des cerises. Jamais, non plus, elle ne s'accorda une heure de repos, sauf le dimanche, où, après avoir mis en ordre, son petit ménage, parfois un peu négligé les jours ordinaires, elle habillait l'enfant d'un bon tricot, et le menait entendre la messe avec elle, au village paroissial; puis elle allait dire une prière sur la tombe de son mari, pendant que Joseph en arrachait les mauvaises herbes.

Rose Tonie fit si bien que pendant plusieurs années, le succès atteignit, et même quelquefois surpassa ses espérances. Le pied de bas s'enflait à vue d'œil sous le poids des rouleaux de monnaie, des pièces de cent sous, des vieux écus de Brabant, et des beaux napoléons reluissants. Rose Tonie, sans le regret de son pauvre mari, qui n'était jamais bien loin de sa pensée, et qui revenait souvent la serrer

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

Les cerises du vallon de Gueuroz.

Par Eugène RAMBERT.

Avant de serrer sa fortune, Rose Tonie la compta et la recoupa: plaisir bien légitime. Le fruit de l'épargne n'est-il pas doulement sacré lorsqu'il représente les veilles d'une mère travaillant seule pour son enfant? Cet or, c'était du pain pour les années de disette; c'était la vie de Joseph.

Il était donc démontré que Rose Tonie pouvait, sans contracter de dettes, sans toucher au patrimoine, sans vendre ni le champ, ni le pré, ni le jardin, ni la vache, ni le chalet, ni les hardes, ni les meubles, suffire à son entretien et à celui de son fils. Mais n'y avait-il pas moyen de faire plus encore? En y réfléchissant, elle entrevit la possibilité de réaliser seule le grand projet de son mari. Si elle travaillait une heure de plus par jour, si elle refoulait ses larmes, toujours prêtes à couler lorsque, Joseph endormi, elle prolongeait seule la soirée, ne pourrait-elle pas doubler ses économies? Elle se disait bien que Joseph grandissait et coûterait toujours davantage à nourrir et à vêtir; mais le temps n'était pas éloigné où il gagnerait quelque chose, de son côté, soit en allant cue

CONFÉDÉRATION

Législation. — Le Conseil fédéral va discuter un projet de loi sur les élections et votations fédérales, élaboré par le Département de justice et police pour être présenté en décembre à l'Assemblée fédérale.

Administration. — Un nouveau concours est ouvert pour la nomination d'un secrétaire du Département politique fédéral. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 septembre.

Berne. — La réduction du nombre des membres du pouvoir exécutif, ainsi que celle du chiffre des députés au Grand Conseil ne fait doute pour personne, les deux partis en présence étant d'accord sur ce point-là.

— De très grand matin, le 9 septembre, un violent coup de vent a renversé à Biel la cheminée du gazomètre sur le toit d'un bâtiment qu'elle a enfonce et complètement mis en pièces. Heureusement l'exploitation de l'usine n'a pas été arrêtée et il n'y a eu à déplorer la mort d'aucun ouvrier, ce qui eût pu aisément être le cas si cet accident fut survenu avant minuit.

— Le 6 septembre, on a appliqué pour la première fois sur le lac de Thoune l'éclairage électrique au bateau à vapeur le *Bubenberg* pour sa dernière traversée de nuit, d'Interlaken à Thoune ; tout l'agencement avait été établi par la maison Alioth, de Bâle. La flamme électrique installée à la hauteur du banc de commandement éclairait parfaitement le pont du bateau ainsi que les rives et la surface du lac jusqu'à une distance de deux ou trois kilomètres. Pour les services de nuit et par les temps de brouillard en automne et en hiver, l'introduction de ce système d'éclairage sur les bateaux à vapeur sera une excellente innovation, propre à prévenir bien des accidents.

Zurich. — Le soldat Witzig, qui, à la suite d'une punition très mince à lui infligée dans un cours de répétition à Winterthour, s'était tiré un coup de fusil chargé à blanc, a, d'après le *Thössthal*, succombé à sa blessure.

— Pendant un violent orage qui a régné mardi dernier dans l'après-midi sur le haut lac de Zurich, un bateau lourdement chargé de gravier a sombré près de Lachen.

— Le grand moulin de Tiefenthal, près d'Egg, a été détruit par un incendie.

— Jusqu'au 9 septembre inclusivement, le nombre des visiteurs de l'Exposition s'élevait 1,360,692.

Bâle-Ville. — On annonce que dans la nuit de samedi à dimanche il y a eu grand tapage et rassemblements dans les rues par suite de la fermeture par la police de la brasserie Bavaroise.

Tessin. — La commission de liquidation des comptes du Tir fédéral s'est réunie sous la présidence de M. le colonel Bossi, de Lugano. On fait des efforts fort louables pour diminuer les pertes des actionnaires et en même temps pour satisfaire convenablement tous les créanciers.

Vaud. — Dimanche après midi, trois jeunes gens de Concise faisaient une promenade en bateau. Voulant changer de place, les imprudents firent chavirer l'embarcation, qui versa tout son contenu dans l'onde. Un des jeunes gens coula à pic dans l'eau et ne repartit plus ; l'autre gagna la rive en nageant, et se sauva ainsi avec des efforts inouïs ; enfin le troisième resta convulsivement accroché au bateau, où il fut recueilli au moment où il allait lâcher son soutien.

au cœur et lui arracher de gros soupirs, eût été vraiment heureuse.

C'était dans une de ces années prospères que nous avions passé au vallon de Gueuroz, et que nous nous étions régales des cerises de Rose Tonie. Ah ! si nous avions soupçonné ce qu'elles valaient pour cette digne femme, elles auraient été pour nous mille fois sacrées, et plutôt que d'y toucher, nous aurions volontiers payé l'amende entre les mains du Président ! Mais ce trait, et le vieillard qui me raconta cette histoire, m'assura qu'on en pourrait citer bien d'autres, montre que Rose Tonie, quoique ardente à amasser pour son fils, ne négligeait point les devoirs de l'hospitalité, toujours chers aux montagnards, et qu'elle savait, au besoin, faire l'aumône sur ce fruit de son épargne, qui n'était pourtant pas du superflu.

Cependant le moment était venu de songer à éléver Joseph, autant qu'à lui ménager pour plus tard des ressources en argent. Rose Tonie ne sut pas accomplir le premier de ces devoirs aussi bien que le second. On ne sentait guère au vallon de Guenroz, le besoin d'une autre instruction que celle qui s'acquiert à la montagne par le seul fait de l'expérience et d'une observation de tous les jours. On y mettait plus de prix à connaître la qualité des bois qu'à savoir lire et écrire. A quoi bon apprendre à lire dans un pays où il n'y a pas de livres, et où, s'il arrive une lettre, ce qui alors n'avait pas lieu une fois par an, on attend pour la faire lire une tournée de M. le Président, à moins que, si on la suppose pressante, on ne descende à la plaine le dimanche et on n'aille chez le curé ? D'ailleurs, il n'y a pas d'école pour ces quelques maisons, qui forment à peine un hameau. Il eût fallu en-

Détail navrant : le naufragé accroché à l'embarcation voyait distinctement au-dessous de lui son camarade debout au fond du lac limpide !

CANTON DE FRIBOURG

Nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître la fameuse circulaire électorale de M. l'abbé Horner. Voici la pièce :

Monsieur l'instituteur et cher ami,

Connaissant la fermeté de vos convictions et l'influence que vous pouvez exercer autour de vous, je crois qu'il est important de vous fournir quelques renseignements concernant l'élection de dimanche prochain. — Pour semer la discorde et arriver plus sûrement à diviser le grand parti conservateur les indépendants ont recours à toutes sortes de subterfuges et de mensonges. — Ainsi les partisans du *Bien public* prétendent qu'en votant pour M. Diesbach, on témoigne ses préférences à l'agriculture, tandis qu'en donnant sa voix à M. Reynold, on favorisera le militarisme.

Quelle sottise ! Ce n'est pas comme député que l'on commande des exercices militaires ou que l'on prime des taureaux. Du reste, M. Diesbach est lui-même capitaine de cavalerie. Mais il ne s'agit ni de soldats, ni de concours, mais de député.

Les indépendants disent que Mgr. a approuvé le *Bien public*. Cela est vrai. Mais que s'en est-il suivi ? Vous savez que Monseigneur demandait sa démission depuis 3 ans. Or, aussitôt que Rome eût appris que notre Evêque se laissait tromper au point d'approuver le *Bien public*, le Pape lui accorda sa démission !! C'est donc le *Bien public* qui est la véritable cause de la démission de Monseigneur. Si Rome n'avait pas été sûre que Mgr Cosandey avait de tout autres sentiments, jamais il n'aurait été nommé Evêque. Du reste, vous le savez, presque l'unanimité du clergé est du même avis que le Pape et que notre nouvel Evêque. — Tout en disant qu'ils ne font pas de personnalités, nos adversaires se prévalent à chaque instant de l'origine étrangère de notre vaillant rédacteur de la *Liberté* et du zélé vicaire de l'Auge (ouf !). Est-ce que M. Soussens, qui est naturalisé fribourgeois, et M. Kleiser par leur savoir, par leur dévouement, n'ont pas rendu plus de services à la cause catholique dans notre canton, et ne sont pas de meilleurs patriotes que les patrons du *Bien public* qui n'ont de conservateur que le nom, et qui tous travaillent avec autant d'ardeur avec les radicaux et les francs-maçons ? — Faites bien comprendre que les questions de personne s'effacent ici devant les questions de principe, qu'il s'agit de savoir si l'on veut voter pour notre gouvernement actuel ou avec les radicaux contre le gouvernement.

Nous n'en voulons pas à M. Diesbach, mais au parti qu'il est appelé à représenter. C'est un parti à désordre qui tend à faire descendre notre gouvernement au niveau de celui de Soleure. — La question est donc de savoir si l'on votera avec Weck-Reynold ou avec l'avocat Gendre, si l'on votera avec la *Liberté*, l'*Ami du peuple* et le *Chroniqueur* actuel ou avec le *Confédéré* et le *Journal de Fribourg*.

Cette élection a une immense importance. Réfutez donc les mensonges que l'on répand ; éclairez les gens sur le vrai sens de chaque candidature et sur la portée de cette votation. Tenez-vous en garde surtout contre les surprises de la dernière heure. Les indépendants comptent l'emporter. En usant de toute votre influence, vous leur donnerez, pour votre commune du moins, un solennel démenti. Dimanche prochain, au

voyer les enfants jusque dans un village éloigné, ce qui était praticable en été, c'est-à-dire au moment des vacances, et ce qui ne l'était guère en hiver, c'est-à-dire au moment des leçons. Aussi les enfants du vallon de Gueuroz ignoraient-ils absolument ce que c'est que ce bienfait ennuyeux qu'on appelle l'école : ils jouaient tout le jour, et ne s'en portaient pas plus mal. Si Rose Tonie ne fit rien pour procurer à Joseph une instruction quelconque, ce ne fut donc ni par négligence ni par économie, mais uniquement parce que ses réflexions n'avaient jamais été au-delà du cercle tracé autour d'elle par la simplicité d'une vie toute patriarchale. Elle savait ce qu'avaient su sa mère et sa grand-mère ; Joseph saurait ce qu'avaient su son père et son grand-père. Que pouvait-on demander de plus ?

A défaut d'instruction, Rose Tonie aurait pu donner à Joseph l'habitude du travail, et l'on a vu que dans ses calculs d'économie, elle avait fait entrer le produit des fraises qu'il irait cueillir à la forêt, et ce que plus tard il pourrait gagner en gardant les vaches à la montagne. Mais ici la tendresse de Rose Tonie pour son fils, tenue sûre par tant de sacrifices, lui fut un piège. Elle n'eût jamais la force de se séparer de lui, ne fut-ce que pour une journée. Elle était heureuse de se dévouer pour lui, mais à condition qu'il fût là, qu'elle l'entendit, qu'elle le vit, qu'elle sentît continuellement sa présence. Le fatal accident qui l'avait rendue veuve si jeune, revenait sans cesse à sa mémoire, et quand elle n'avait pas vu Joseph depuis une heure, elle commençait à être prise d'une inquiétude fiévreuse, qu'il ne lui était pas possible

moment de la votation, des jeunes gens arriveront de la ville de Fribourg dans la plupart des communes. Faites respecter la loi et ne permettez pas à ces étrangers de pénétrer dans le local de la votation. Tout en étant très prudent, très réservé, vous pouvez faire et vous ferez beaucoup. Je compte sur votre dévouement, sur votre prudence et sur votre succès.

Veuillez agréer, cher ami, mes meilleures salutations.

Hauterive, le 13 janvier 1880.

Signé R. HORNER.

Dans notre critique sur l'excellent *gouvernement*, nous avons invoqué, entre autres faits avérés, la circulaire ci-dessus que M. Horner, aumônier et potentat d'Hauterive, avait adressée aux instituteurs lors de l'élection Diesbach-Reynold ; elle nous avait été communiquée par un des instituteurs, révoqué pour cause politique, et qui ne se croyait plus dès lors tenu au secret. Cette pièce est une preuve accablante de l'ingérence du clergé et de l'école dans la politique et vice-versa, une preuve du gachis pédagogique et gouvernemental ; elle atteste un autre fait grave, tout aussi impudemment nié par nos libertés : les tristes cabales de certains clercs contre leurs supérieurs hiérarchiques.

Nosant point renier ses chefs-d'œuvre, M. Horner, avec sa jactance habituelle, osa prétendre qu'il avait agi selon son droit ! Selon son droit, quand un ecclésiastique placé à la tête de l'Ecole normale lance des proclamations politiques à ses subordonnés, y accuse les partisans du *Bien Public* de recourir aux subterfuges et aux mensonges, de n'être conservateurs que de nom, d'être moins bons patriotes que les Soussens et les Kleiser et de rivaliser avec les radicaux et les francs-maçons ! Selon son droit, parce que, dit le *Crachoir* (N° 33 extrait de l'ouvrage de M. le chanoine Redon), la conscience est indivisible, un homme ne pouvant pas avoir deux têtes et deux âmes (elle est belle la conscience de l'*Annuaire* et du canibalisme !) ; mais telle n'est pas la doctrine de M. Horner qui s'évertue dans ce même *Crachoir* à établir la distinction entre l'homme-prêtre et l'homme-politique. (Ajustez donc vos flutes ! Il ne manquerait plus que de donner une seconde tête au père Ack. !)

D'ailleurs, M. Horner n'est pas seulement en contradiction avec la doctrine de ce père de l'Eglise, mais encore avec sa propre circulaire ; en effet, celle-ci, loin de prêcher la religion et la paix politique à ces pédagogues, les excitait vivement à la guerre : ainsi, après avoir exhaussé les personnes de MM. Soussens et Kleiser, elle ajoutait : « Faites bien comprendre que les questions de personnes s'effacent ici devant les questions de principe (y songez-vous ? effacer les personnes de Kleiser et Soussens ?), qu'il s'agit de savoir, si on veut voter pour notre gouvernement actuel (parble !) ou avec les radicaux contre le gouvernement. Nous n'en voulons pas à M. Diesbach (Aie !), mais au parti qu'il est appelé à représenter. C'est un parti à désordre qui tend à faire descendre notre gouvernement au niveau de celui de Soleure. (Encore une énigme qui disparaît ! M. Horner s'excusait disant que son imprimeur avait par mégarde oublié le canton de Soleure dans la fameuse géographie : ah le badin de naturaliste ! c'est qu'il lui en voulait donc à mort à ce pauvre canton !)

Ecoutez encore M. Horner : « Faites bien comprendre ; réfutez les mensonges ; tenez-vous en garde ; en usant de toute votre influence ; ne permettez pas à ces étrangers de pénétrer ; vous ferez beaucoup ; je compte sur votre dévouement, tout cela y est, en dix lignes ; c'est la proclamation d'un général avant la

mais (il y a Horner ne avec nous (question à M. Horner a se borne à relatés dans non ? 3^e cause. Des Règleme Nous, Se de C.... ay sion dans l' Attendu placée sous belle et ing Attendu sous la bann teau des ca Attendu choisi n'obéie gouverne se Attendu le lieu saint S Art. I. Il de sortir de besoin press Art. II. L constamme vice divin ; Art. III. par une aut Madame la Art. IV. C la Générale Art. V. L cution du p manche 9 se une augmen

M. Victor et de M. Nac vénait du Pa

LA GRUYÈRE

s gens arriveront
art des communes,
mettez pas à ces
al de la votation.
servé, vous pouvez
mpte sur votre dé-
ur votre succès.
meilleures saluta-

gné R. HORNER.

ent gouvernement,
faits avérés, la
r, aumônier et po-
ix instituteurs lors
elle nous avait été
urs, révoqué pour
plus dès lors tenu
uve accablante de
ans la politique et
dagogique et gou-
e fait grave, tout
tard : les tristes
leurs supérieurs

œuvre, M. Horner,
étendre qu'il avait
t, quand un ecclé-
normale lance des
ordonnés, y accuse
courir aux subter-
conservateurs que
s que les Soussens
les radicaux et les
parce que, dit le
ge de M. le chan-
ble, un homme ne
eux âmes (elle est
du canibalisme!);
de M. Horner qui
établir la distinc-
homme-politique.
anquerait plus que
e Ack. !)

seulement en con-
père de l'Eglise,
re ; en effet, celle
la paix politique à
ment à la guerre :
nnes de MM. Sous-
Faites bien com-
nnes s'effacent ici
(y songez-vous ?
et Soussens ?), qu'il
pour notre gouver-
les radicaux contre
ons pas à M. Dies-
est appelé à repré-
e qui tend à faire
au niveau de celui
qui disparaît ! M.
imprimeur avait
Soleure dans la fa-
naturaliste ! c'est
ce pauvre canton !)

Faites bien com-
nez-vous en garde ;
ne permettez pas à
ferez beaucoup ; je
cela y est, en dix
n général avant la

tement ébranlée, était
l, tant de nuits sans
ulmer. Elle avait des
éritables cauchemars :
sur les yeux, comme
suivait. Tantôt c'était
on, coupe le sentier de
yait Joseph accroché à
mait lentement sous le
la gorge, et le Trient,
urs prêt à se refermer
avec un retentissement
et qui la saisissait
pas de force humaine
elle appelaient, et il
ph. Il ne lui suffisait
ange, à l'étable, chez
ses yeux et qu'elle le
tonnoir de la gorge,
le corps inanimé de
ns ces visions. Rose
rible, qu'elle n'avait
ni supposait une sorte
hanté par un esprit
le père, guettait en-
ni cueillir les fraises
x. Il resta auprès de
uilleurs que sous ses
(A suivre.)

bataille, de M. l'aumônier-Directeur préchant la guerre sainte et déployant l'étendard de Mahomet.

Après cela vous venez jurer que le clergé ne fait pas de politique, qu'on n'en fait pas à l'école, qu'on ne prostitue pas la religion à la politique ! Et ce passage de la circulaire, où M. Horner dit aux instituteurs : « Aussitôt que Rome eut appris que notre évêque se laissait tromper au point d'approuver le *Bien Public*, le pape lui accorda sa démission ! » (Les deux points d'exclamation sont de lui et non de nous.) Et vous venez parler de conscience, de patriottisme, de religion ? Que deux abbés Horner cabalent en secret contre leur évêque, à Fribourg ou à Rome, passe encore, mais un prêtre insulter son évêque devant la foule, dans des circulaires adressées aux éducateurs de la jeunesse, c'est une honte, un véritable scandale. Sans doute, M. Horner et ses pareils ne sentent pas cela ; ce scandale, ils le veulent, cette gloire leur plait : à votre aise.

Ce n'est pas tout : après avoir avoué ces belles choses, M. Horner, probablement pour faire diversion, s'est mis en fureur sur les questions de détail : il nie tapageusement avoir mis les virgules et les points d'exclamation : il ne s'est pas occupé essentiellement de politique et d'histoire naturelle à Hauterive ; il n'a pas donné vacances aux élèves pour faire du courrage électoral (bah ! comme si la circulaire ne nous dispensait pas déjà de toute autre preuve) ; et voici le géographe, tantôt badin et tantôt guerrier, qui termine par unir le plaisant au sévère, il finit par des . . . paris, trois paris, trois cents francs ! trou de l'air ! comme vous ouvrez le gouffre de l'œuvre de St-François ! Mais du moins M. Horner a fait un heureux, c'est le père Ack. qui, à l'odeur de cette poudre (poudre d'escampette), se pâme d'aise ; tandis que l'*Ami* trouve notre prose trop féconde, trop redoublée, lui, s'impatiente, sans cesse on l'entend murmurer : « Calomniateurs ! lâches calomniateurs ! 300 francs ! et les pauvres de Bulle donc ! ça va-t-il, 300 francs?? » Vous avouerez cependant que quand on veut vous prendre dans des machines aussi infernales que celles qui s'appellent l'*Annuaire* et l'œuvre de St-François de Sales, il est permis de réfléchir. Eh bien, que votre joie soit sans mélange :

Ca va!!!

mais (il y a le *mais*) à trois conditions : 1° que M. Horner ne se serve pas du *Crachoir* pour discuter avec nous (c'est tout à fait trop ordurier) ; 2° que la question ne soit pas posée avec ces entourures que M. Horner a déjà mises dans ses propositions et qu'on se borne à résoudre le problème tel qu'il est ; les faits relatés dans nos deux articles sont-ils vrais, oui ou non ? 3° que M. H. ne soit pas juge dans sa propre cause.

Des bords de la Veveyse, septembre 1883.

Règlement de police pour l'église de C....

Nous, Seigneur souverain de la grande commune de C.... ayant le grade militaire de colonel de division dans l'Armée du Salut ;

Attendu que la population de la grande commune placée sous notre dépendance est une population rebelle et ingrate ;

Attendu qu'elle s'est enrôlée presque toute entière sous la bannière libre du *Bien public* ; et que le marteau des caucusaards n'a pu la soumettre ;

Attendu que les chefs constitutionnels qu'elle s'est choisi n'obéissent plus aux ordres du souverain qui gouverne ses terres et ses fromageries ;

Attendu qu'elle ose se permettre de s'asseoir dans le lieu saint ;

Signifions, arrêtons, décrétions :

Art. I. Il est interdit à nos sujets, snob ou vilain, de sortir de l'église pendant la messe, même dans un besoin pressant ;

Art. II. Les cinq grandes portes de l'église seront constamment verrouillées et ficelées pendant le service divin ;

Art. III. Les dites portes ne seront ouvertes que par une autorisation spéciale donnée la veille, par Madame la Maréchale ;

Art. IV. Cette autorisation sera visée par Madame la Générale de brigade ;

Art. V. Les agents de police sont chargés de l'exécution du présent décret qui entrera en vigueur dimanche 9 septembre 1883, et ils recevront à cet effet une augmentation de 50 francs de leur traitement.

Signature et paraphe.

Pierre DUSSEL.

GRUYÈRE

M. Victor Hugo accompagné de M. et Mme Lockroy et de M. Naquet a visité notre ville lundi passé. Il venait du Pays-d'Enhaut.

Tir annuel de la Société des Carabiniers de Bulle.

Voici les noms des tireurs qui ont obtenu les dix premiers prix aux différentes cibles.

Cible Société (300 m.) : 1. Pythoud, Maxime, Bulle ; 2. Gillard, Albert, Bulle ; 3. Leclerc, Alexandre, Bulle ; 4. Gillet, Jean, Montbovon ; 5. Ecoffey, Fr., Sales ; 6. Maillard, J., Maules ; 7. Paquier, Pierre, Bulle ; 8. Amiet, Louis, Bulle ; 9. Bovard, H., Cully ; 10. Kolly, P., Fribourg.

Cible Moléson (300 m.) : 1. et 2. Kreninger, Martin, Bulle et Pégaitaz, doct., Bulle ; 3. Stucky, armurier, Fribourg ; 4. Gretener, J., Bulle ; 5. Plancherel, M., Sales ; 6. Kolly, P., Fribourg ; 7. et 8. Ody, Alph., Vaulruz et Boch, Louis, Château-d'Ex ; 9. Pythoud, Max., Bulle ; 10., 11. et 12. Amiet, L., Bulle, Gillard, Alb., Bulle et Schoch, Jean, Fribourg.

Primes au plus grand nombre de points : 1. Gretener, J., Bulle ; 2. Pégaitaz, doct., Bulle ; 3. Ecoffey, Fr., Sales ; 4. Stucky, Gottlieb, Fribourg ; 5. Kolly, P., Fribourg ; 6. Badoud, contrôleur, Romont.

Cible Bulle (500 m.) : 1. Pégaitaz, doct., Bulle ; 2. Kolly, P., Fribourg ; 3. Crotti, J., Bulle ; 4. Stucky, G., Fribourg ; 5. Gillard, Alb., Bulle ; 6. Ecoffey, F., Sales ; 7. Schoch, Jean, Fribourg ; 8. Gretener, Jean, Bulle ; 9. Bovard, H., Cully ; 10. Perroulaz, docteur, Bulle.

Primes au plus grand nombre de cartons : 1. Gillard, Alb., Bulle ; 2. Gretener, J., Bulle ; 3. Pégaitaz, doct., Bulle ; 4. Crotti, Jos., Bulle ; 5. Ecoffey, F., Sales.

Prix aux cibles tournantes (300 et 500 m.) : 1. Bertholet, Adrien, Château-d'Ex ; 2. Sudan, avocat, Fribourg ; 3. Genoud, Th., Gumefens ; 4. Souvey Benoît, Bulle ; 5. Pégaitaz, doct., Bulle ; 6. Amiet, L., Bulle ; 7. Frossard, Jos., Romont ; 8. Roth, Louis, Zofingue ; 9. Gremaud, Xav., Vuadens ; 10. Ecoffey, F., Sales.

Primes de série aux tournantes : 1. Pégaitaz, doct., Bulle ; 2. Stucky, G., Fribourg ; 3. Gremaud, Xavier, Vuadens ; 4. Gretener, J., Bulle ; 5. Vespi, armurier, Berne ; 6. Perrier, Em., Fribourg ; 7. Kolly, Pierre, Fribourg ; 8. Pythoud, Max., Bulle ; 9. Sudan, avocat, Fribourg ; 10. Amiet, Louis, Bulle.

Il a été tiré 8,000 coups par 65 tireurs.

On nous écrit :

Le *Crachoir*, dont vous paraissiez ne pas plus vous occuper que des feuilles d'antan, se fait l'organe des radicaux (*sic !*) et des conservateurs, demandant en leur nom l'avis de votre journal sur l'arrêt du Tribunal fédéral au sujet des biens de la cathédrale de Soleure, et il vous invite à vous joindre à lui pour insulter cette haute autorité fédérale !!! C'est tout simplement de la démission ? Le *Crachoir* parlant au nom des radicaux ! sommant les indépendants d'engueuler le Tribunal fédéral et de l'accuser de spoliation !

Ah ! certes, il y a déjà bien assez du *Crachoir* et de l'*Ami* pour faire cet ignoble métier. Ce serait certainement leur droit de critiquer cet arrêt, s'il prête réellement à la critique, ce que pour le moment nous ignorons, n'ayant pas les éléments nécessaires pour apprécier et juger une question aussi compliquée. Vous n'avez pas l'outrecuidance, comme les libertards pour leurs tribunaux, de prétendre que les membres du Tribunal fédéral ou du Tribunal de Morat sont infaillibles. Mais quand on critique un jugement, il faut en analyser les moyens de fait et de droit et démontrer en quoi il est erroné ou inique. C'est ce que les journaux de l'opposition ont fait dernièrement pour plusieurs jugements d'Estavayer et de Tavel : c'est ici qu'on pourrait engager de beaux paris !

Mais les hommes du *Crachoir* et de l'*Ami* ne peuvent ni ne veulent se livrer à une pareille critique. Que comprennent-ils et que voudraient-ils comprendre à celle que vous leur feriez. Vous avez déjà passablement affaire à signaler les prouesses de la justice de l'*Annuaire*, sans vous occuper de celle de la Hongrie. Non, Messieurs les cannibales, restez dans votre rôle d'insulteurs et de calomniateurs, en déifiant à l'opposition tout droit à la critique, comme vous l'avez fait. Cela sied bien à de bons chrétiens et à de bons catholiques ; et comme les insultes de cette bonne presse contre les autorités fédérales viennent servir à propos les desseins pacificateurs de Mgr Mermillod !

M. l'abbé Horner n'a pas encore reconnu ouvertement la paternité de sa fameuse circulaire aux régents. Très révérentieux à l'adresse d'un évêque aussi respectable que Mgr Marilly, il n'est pas étonnant qu'il soit si malhonnête vis-à-vis de nous.

Puisque M. H. outre les gros mots affectionne encore les paris, voici de quoi satisfaire sa passion :

1^e Nous offrons mille francs aux pauvres de Bulle si M. Horner prouve qu'il n'a pas insulté Mgr Marilly.

2^e Mille francs s'il prouve qu'aussitôt que Rome eut appris que Mgr Marilly se laissait tromper au

point d'approuver le *Bien Public*, le Pape lui accorda sa démission !

En tout deux mille francs. Que si M. Horner n'accepte pas notre pari, il aura mérité la triple qualification d'insulteur d'évêque, de menteur et de polisson politique.

Foire d'Erlenbach.

Les foires de bétail du Simmenthal, les plus importantes de l'année, ont eu lieu la semaine dernière : vendredi à Gessenay, samedi à Zweisimmen et dimanche et lundi à Erlenbach.

Le résultat de ces marchés de bestiaux intéressant au plus haut point nos éleveurs, nous nous sommes procurés des renseignements positifs sur l'importance des transactions qui s'y sont effectuées.

Un nombre considérable de bétail avait été amené sur les champs de foire ; les prétentions des vendeurs étant exorbitantes il en est résulté une grande froideur de la part des acheteurs, et le bétail de grand prix ne s'est pas vendu. Au reste les acheteurs allemands, si nombreux les autres années, faisaient complètement défaut. Ce sont eux qui paient les plus hauts prix.

Ce qui avait le plus d'écoulement était le bétail de prix moyen, de f. 350 à f. 500. Un marchand israélite a fait une très grosse emprise dans ces prix.

Espérons que notre foire de la St-Denis, que nous considérons toujours, et avec juste raison, comme la première de la Suisse donnera plus de satisfaction à nos éleveurs. Mais n'oublions pas qu'il faut éviter les exagérations de prix, si souvent pratiquées entre les marchands du pays et toujours nuisibles à la vente au dehors : si le bétail est cher, sachons aussi comprendre qu'il y a des limites à tout.

Signe des temps.

Nos libertards qui prétendent être les seuls bons commencent à être connus des catholiques conservateurs des autres cantons. L'on s'aperçoit dans le Jura bernois et à Lucerne que sous le manteau de la religion nos tépélets ne peuvent guère présenter que d'affreux hypocrites et de vilaines ambitions.

Le *Pays*, organe ultramontain du Jura vient de déclarer à la *Liberté* qu'il s'est jusqu'à présent méprisé sur sa valeur et sa sincérité. Il va même jusqu'à user des mots de *miserable*, *perfide* ; il accuse les bons de ne servir que leurs intérêts personnels.

Est-ce que dans le Jura on s'aperçoit de l'emplacement des deniers de l'œuvre de St-François de Sales ?

La machine se détraque ; le mensonge même, voilé par des apparences de religion, finit toujours par être découvert.

ÉTRANGER

France. — Les anarchistes, au nombre d'environ 1200, ont tenu vendredi soir un grand meeting dans la salle Rivoli à Paris.

Plusieurs discours d'une violence extrême ont été prononcés.

L'anarchiste Roulx a déclaré qu'avant peu les travailleurs, las d'être opprimés par les ministres, sauraient profiter de l'éloignement des baionnettes pour recommencer ce qu'on a fait en 1871.

« Cette fois, a-t-il ajouté, on fera mieux : les premières balles seront pour Léon Say, Lebaudi, Ferry et les autres oppresseurs. »

De nombreux incidents se sont produits. Plusieurs interrupteurs ont été jetés à la porte.

— Un vol d'une audace inouïe a été commis samedi, en plein jour, sur le boulevard des Italiens, à Paris.

Un jeune employé d'une maison de banque, qui venait de toucher au Crédit lyonnais une somme de 10,000 fr. fut abordé par un homme décoré qui lui adressa la parole.

— Je suis un ami de votre patron, lui dit-il, et vais précisément chez lui de ce pas, nous allons faire route ensemble.

Le jeune homme tenait encore dans la main la liasse de billets qu'il venait de toucher, et, tout en marchant à côté de l'individu décoré, il se disposait à la serrer dans un portefeuille, lorsque son compagnon la lui arracha des mains et prit la fuite.

Le malheureux employé resta un instant stupéfait, mais, revenu de sa surprise, il se mit à crier : « Au voleur ! » Malheureusement, le voleur avait déjà disparu, et il a été impossible de retrouver ses traces.

Angleterre. — Les journaux anglais prennent texte des troubles de Canton pour presser la France de hâter un arrangement avec la Chine afin de prévenir des complications regrettables avec les puissances européennes intéressées au maintien de la tranquillité en Chine.

Pour la rédaction : C. GILLARD.

Chez François PILLAUD, près du temple, à Fribourg.
Gillard, entrepreneur, à Bulle.
Genoud, Auguste, à Châtel-St-Denis.
Clarin, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac.

TUILLES HELVÉTIQUES MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

DE LA

[251]

Grande Briqueterie mécanique de Zurich
Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses. Le grand écoulement de cet article en permet la vente à des prix exceptionnellement réduits.

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.

[414]

DÉPOT DE VINS BLANCS ET ROUGES

à des prix très avantageux, chez

Aug. PEYRAUD, à Bulle,

maison proche du couvent des R. P. capucins.

[448]

E DERMATOLIP du Dr Wander (meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

Mise de bois.

Le Lundi 17 Septembre prochain, la commune de Bulle vendra en mises publiques environ 80 numéros de beau bois de commerce et de construction dans ses forêts des Vaux, de la Josettaz et du Creux-Forney. Rendez-vous des miseurs, à 8 heures du matin, à Tronchebellon.

Bulle, le 3 Septembre 1883.

Le Délégué aux forêts,
ALEX, François.

[480]

Le Président du Tribunal civil du district du Pays-d'Enhaut

A tous les créanciers et prétendants aux biens de Jules-Alphonse feu Pierre-David ROSSIER, de Rougemont, décédé aux Combres rière Château-d'Ex.

Le Tribunal ayant accordé aux enfants du défunt le bénéfice d'inventaire de la succession de leur père, le prénomé Rossier, vous êtes sommés, sous peine de forclusion, d'intervenir dans la forme légale au Greffe du Tribunal jusques et y compris le 15 Octobre 1883.

La forclusion mentionnée ci-dessus ne concerne pas les créanciers hypothécaires dont les titres sont inscrits au Contrôle des charges immobilières.

La succession ayant été acceptée d'avance, il n'y a pas lieu à nommer de curateur.

Château-d'Ex, le 13 août 1883.

[471]

Le Président : **L.-D. Bornet.**

FILATURE DE LAINE

Fabrique de drap et milaine
de BERGER-GINGINS à Payerne.

Le soussigné informe le public et son ancienne clientèle, qu'il se rendra chaque Mardi, à Romont, dans la maison N° 93, en face du château, pour recevoir les laines à filer. Il sera assorti en véritable laine du pays, drap et milaine de sa fabrication ; il fait échange de ses marchandises contre la laine du pays, achète et vend les laines en gros et en détail.

Romont, le 25 Juillet 1883.

[449]

Berger-Gingins.

Loterie de l'Exposition nationale suisse à Zurich.

Dépôt des billets chez **M. BRUNISHOLZ**, à Bulle.

MANUFACTURE d'instruments de musique

en cuivre en tous genres, de

Th. WAHLEN, Payerne (Vaud).

Ouvrage soigné et défiant toute concurrence ; prix modérés. — Diplôme à l'Exposition nationale de Zurich.

(H 1685 Y) [490]

SCIERIE.

A louer, au centre du village de Montreux, une scierie de construction récente, comprenant scies verticales, circulaires, à ruban, ainsi que machines à crêter. Cet établissement est mis par une eau intarissable. Clientèle assurée. Conditions favorables.

S'adresser à M. Vincent Monod, à Montreux-Planches. (O 2653 L) [491]

Bénichon de Charmey

Bonne musique et danse

les Dimanche 23, Lundi 24 et
Mardi 25 Septembre,

à l'Hôtel du Sapin.

Réception cordiale.

[492] **KERN, cafetier.**

Un concours

est ouvert pour la construction de deux logements à Pringy. Les entrepreneurs intentionnés de se charger de ces travaux peuvent prendre connaissance du cahier des charges, à la pinte Gruyérienne, à Pringy, et déposer leurs soumissions par écrit jusqu'au 23 courant. Ces ouvrages sont à couvert. [492]

Tailleuse.

On demande comme apprentie tailleur une jeune fille qui aurait en même temps l'occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser au bureau du journal. [494]

M. Ch^{les} Broillet, méd.-chirur. dentiste, au 2^{me} étage du bâtiment de la Caisse hypothécaire, N° 25, Grand'Rue, à Fribourg.

Consultations tous les jours (dimanches, fêtes chômées exceptées) de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h. du soir.

(H 630 F) [495]

La Société d'alpage de Moudon

demande à louer une ou plusieurs montagnes formant recharge et pouvant alper environ 80 têtes de jeune bétail. Adresser les offres au secrétaire (H 7077 X) [483]

Ed. LOUP.

A louer

un bon repé avantageusement situé pour la foire de la St-Denis.

S'adresser au propriétaire, Martin KOLLY, aux Granges, près Bulle. [481]

Avis au public.

Le soussigné informe l'honorables public qu'il s'est établi à Autigny en qualité de médecin-vétérinaire.

Tous les remèdes nécessaires seront fournis par lui.

Hubert JUNGO, (H 610 F) [482] médecin-vétérinaire.

Ouverture du bureau

A. Davet

Agent d'affaires

Rue du château, 95, à Romont.

Recouvrements amiables et juridiques. Interventions dans les faillites, etc. [458]

CHARCUTERIE.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne, qu'il vient d'établir une charcuterie bien fournie, attenante à la forge Kreidenmacher, à Bulle.

On y trouvera aussi des salamis, cervelas, landjæger, etc. Bonne marchandise. — Prix modérés.

Se recommande
485] **F. KREIDENMACHER.**

LE ROYAL WINDSOR

est le seul régénérateur (des cheveux) anglais ou américain, qui, par sa supériorité, a obtenu une médaille à l'Exposition de Bruxelles 1880. Il est infaillible pour rendre aux cheveux gris la couleur naturelle. — Il arrête immédiatement la chute des cheveux, **Gushwaith & Co.** leur donne une nouvelle vie, produit une croissance abondante, ainsi qu'une beauté jusqu'alors inconnue. — Ce n'est pas une teinture. — Se vend en flacons et demi-flacons chez les Coiffeurs et Parfumeurs.

De M. Léon Melchissédec, l'éminent baryton de l'Opéra, Paris.

Je suis heureux qu'il me soit donné l'occasion de vous féliciter de votre Royal Windsor.

Je l'emploie depuis deux ans, je l'ai recommandé, j'en ai offert, et en ai fait des envois à mes amis, que tous m'en ont fait mille compliments et en veulent continuer l'usage.

De M. le docteur W. Pillette, 10, boulevard des Italiens, Paris.

Les résultats que j'ai obtenus avec votre Royal Windsor m'ont tellement satisfait que je l'ai depuis souvent recommandé dans ma clientèle.

ENTREPÔT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS.

Exiger la Signature ci-contre de la maison de chaque flacon Agent général pour la Suisse: CLERMONT. et E. FOUET, Genève. Dépôt à BULLE chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur. [434]

A vendre.

50 poteaux de chêne, sciés, pour haies ou cloison.

S'adresser à M. Louis JAQUET, à Villavollard. [486]

A LOUER

au plus tôt, un appartement au second étage de la maison de M. BLANC, ancien receveur.

S'adresser au locataire actuel, M. Ch. Thorin. [487]

AVIS.

Les écuries de la Croix-Blanche, à Bulle, sont à louer. Un locataire parlant les deux langues serait préféré.

S'adresser à M. Ls. Schneuwly, à Bulle. [488]

On trouvera

durant la bonne saison, dans les fours de M. Jacques CARDIS, à Montbovon, de la véritable chaux maigre connue par sa supériorité pour résister au temps et à l'humidité. [473]

A vendre

des couvertures de lit tricotées, tapis de tables et commodes, dessous de lampes, descentes de lits et embrasses de rideaux, le tout fait à la main, avec de beaux dessins. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [479]

Changement de domicile.

Le soussigné avise l'honorables public de la ville et de la campagne qu'il a transféré son atelier dans la maison de M. Crotti, derrière l'Hôtel-de-Ville à Bulle.

450] **Jules MARTHE**, cordonnier.

Avis.

Une personne de confiance, demeurant en ville, et connaissant tous les ouvrages de couture, se chargerait de toutes réparations sur habits, linge, etc. S'adresser au bureau du journal. [472]

BULLE. — Imprimerie de la Gruyère.

